



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE URGENTE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SHIPPAGAN
AU CENTRE DES CONGRÈS DE LA PÉNINSULE ACADIENNE**

DATE : Le 13 mars 2020

HEURE : 11 h

PRÉSENTS : Anita Savoie-Robichaud (maire), Kassim Doumbia (maire suppléant), Rémi Hébert (conseiller), Marie-Lou Noël (conseillère), Percy Mallet (conseiller), Patrice-Éloi Mallet (conseiller), Jules Desylva (directeur général par intérim), Valmond Doiron (ingénieur) et Elise Roussel (greffière)

ABSENT : Aucun

PUBLIC : Aucun

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 11h05.

2. Divulcation de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Percy Mallet que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Point à l'ordre du jour :

4.1 Mesures à prendre – Coronavirus (COVID-19)

Suite à la pandémie en cours, le conseil veut se rencontrer afin de mettre des mesures préventives en cours.

Le conseiller Patrice-Éloi Mallet arrive à la réunion à 11h30

Il est proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël d'accepter la diffusion du communiqué pour les mesures de préventions – Coronavirus sur les réseaux sociaux et le site Internet de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le conseiller Rémi Hébert quitte la réunion à 11h45

Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que tout employé ayant voyagé à l'international et revenu après le 9 mars 2020 ou qui présente des symptômes comme de la fièvre, toux ou difficultés respiratoires doit rester en confinement pour 14 jours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SHIPPAGAN

Anita Savoie-Robichaud MAIRE
Elise Roussel GREFFIER

5. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 11h55

6. Parole au public

La séance se termine à 11h55.